



Le dernier conseil municipal de l'année 2009 a été le fidèle reflet des dérives que nous dénonçons depuis le début du mandat.

Absence de transparence et opacité des décisions d'abord.

Nous avons dénoncé le refus du maire d'associer les délégués élus des parents d'élèves aux travaux de la commission scolaire dont ils sont membres. Il s'agissait pourtant de proposer de nouveaux tarifs pour la garderie et la cantine : un sujet qui les concernait au premier chef !

L'inutilité du travail effectué en commissions a d'ailleurs conduit Raphaël Maisonnier à démissionner des commissions où il siégeait.

Autoritarisme du maire et mutisme quasi absolu des autres membres de la majorité ensuite.

Le conseil est une parodie de débat où nos arguments ne sont pas écoutés, nos propositions jamais mises aux voix. Les conseillers municipaux de la majorité, pratiquement toujours muets, votent d'un seul homme derrière leur chef en ignorant totalement les arguments que l'on peut développer.

Saluons cependant le courage de l'un d'entre eux qui a osé s'abstenir sur un des votes de la soirée reconnaissant indirectement le bien fondé de nos arguments !

Aventurisme également et d'abord financier sur le PER

- quand la majorité vote une subvention au syndicat intercommunal des sports de 75 000 euros pour financer le projet de la base de loisirs du PER qui n'a toujours pas commencé alors qu'il devait être achevé en juin de cette année !
- quand l'exécutif communal est incapable de produire la moindre pièce (devis, facture, délibération) pour justifier l'utilisation de ces fonds.
- quand la majorité suit aveuglément un aréopage d'élus et de techniciens qui pilote ce projet loin des autres élus et des citoyens, abrité derrière une pyramide de cabinets d'étude en négligeant un comité de pilotage qui ne pilote rien et des commissions que l'on ne réunit jamais !

Refusant d'accorder un tel chèque en blanc nous avons proposé de réunir les deux conseils municipaux pour tenter de remettre sur les rails un projet qui va dans le mur. Sans succès, comme d'habitude !

Aventurisme financier aussi quand on s'obstine à refuser le projet de garderie scolaire de Famille Rurale en faisant perdre 8000 euros à la commune : un surcoût de 3000 euros environ pour avoir dû confier le nettoyage de l'école à une entreprise privée et 5000 euros d'aides de la Caisse d'allocation familiale qui se sont envolés avec le refus de mettre en oeuvre le projet labellisé de Famille Rurale.

Aventurisme juridique par ailleurs

- quand on accepte d'augmenter de 30 000 euros l'achat d'une partie des bâtiments de la papeterie (130 000 au lieu de 100 000) afin de participer financièrement à la dépollution du site alors qu'un arrêté du préfet met exclusivement cette dépollution à la charge du liquidateur de l'entreprise. Pour déplacer la Corderie qui bloque le projet de la base de loisirs, on est apparemment prêt à toutes les aventures, financières comme juridiques !
- quand on accorde la subvention de 75 000 euros pour la base de loisirs du PER à une structure intercommunale (le syndicat des sports) qui n'a peut-être pas la compétence requise pour porter un projet touristique.

Nous avons adressé un recours à la préfecture, faisant part à Monsieur le Préfet de nos interrogations sur la légalité de ces deux délibérations.

Politique antisociale enfin quand on ose faire payer aux familles les choix contestables faits par la municipalité dans le domaine de la gestion des écoles : les tarifs de la garderie et de la cantine ont été augmentés de façon inconsidérée alors que le maire s'était engagé par courrier à la modération !

D'après les chiffres de la mairie, les tarifs, désormais fixés en fonction des quotients familiaux, devraient baisser pour 20% des enfants, se stabiliser pour 20% et augmenter pour 60% !

Nous avons pourtant proposé de prendre une année supplémentaire pour réfléchir sereinement et collectivement à l'étalonnage des nouveaux tarifs. Mais, une fois encore, nous n'avons pas été écoutés !

... Au grand dam des parents, présents en grand nombre dans la salle et qui sont repartis écoeurés par l'intransigeance et le manque d'écoute des élus majoritaires.

Pour la deuxième année consécutive, le budget du CCAS a diminué.

En période de crise, cette baisse nous a semblé suspecte et nous avons souhaité que l'action de cette structure soit plus réactive, plus en phase avec les besoins des familles et plus engagée, par exemple, sur les problématiques de l'accompagnement du vieillissement.

On peut également regretter que la municipalité n'ait pas saisi toutes les opportunités pour constituer localement une équipe de vaccination H1N1 en lien avec le centre de VOIRON.

Epilogue :

Lors de la cérémonie organisée en l'honneur des employés communaux, Mr le Maire a annoncé que la disparition de la taxe professionnelle générée par la papeterie rendait nécessaire une gestion budgétaire plus rigoureuse. Une nécessité d'après lui « mieux comprise par certains que par d'autres » (s'agirait-il de nous ?). Il a ajouté qu'il envisageait de combler ce manque à gagner moitié par des économies, moitié par des ressources nouvelles

Pour les recettes nouvelles, nous venons de voir comment les parents des écoliers seront mis à contribution ! Les citoyens-contribuables devraient suivre !

Quant aux économies, il aurait été très facile pour la majorité de réaliser la quasi-totalité de la somme espérée (autour de 130 000 euros) en prenant les bonnes décisions lors de ce dernier conseil municipal :

- ne pas accepter d'augmenter le prix d'achat de la papeterie (gain : 30 000 euros)
- ne pas donner un chèque en blanc pour un projet de PER qui n'en finit pas de commencer (gain : 75 000 euros)
- redonner à Famille Rurale la responsabilité de la garderie périscolaire (gain : 8 000 euros).

Total 113 000 euros ! Et en une seule séance du conseil ! Il suffisait juste de suivre nos propositions !

Enfin, les mauvais gestionnaires ne sont pas toujours ceux que l'on dénonce !

Si cette gouvernance d'un autre âge était efficace, passe encore... Mais ce n'est pas le cas !

Depuis 2 ans, la municipalité a empilé les dépenses (notamment pour des études diverses et variées) mais, comme sœur Anne, **nous n'avons encore rien vu venir de positif :**

fermeture de la papeterie, enlisement du PER, paralysie de la Communauté de communes (où nos représentants pratiquent, en fonction de leurs humeurs, la politique de la chaise vide), échec lamentable du SCOT, dynamisation du centre bourg à l'envers (puisqu'est annoncé le prochain départ de la pharmacie de la place centrale), lancement pour la zone de Champ Perroud d'une interminable procédure de ZAC, par mandataire interposé. ...

... Bref, après deux ans de mandat, l'action de la majorité municipale est affligeante sur le plan économique, inquiétante sur le plan financier et catastrophique sur le plan social.

Il nous faut d'urgence

- **Une autre gouvernance** où le pouvoir ne sera plus accaparé par quelques uns mais exercé par tous et pour tous (c'est la définition même de la démocratie !).
- **Une nouvelle dynamique intercommunale** où les stratégies personnelles s'effaceront devant l'intérêt général.
- Une vraie réflexion collective et globale sur **un projet de développement partagé** à l'échelle de toute la vallée.
- Une **réelle prise en compte des besoins de la population** et la volonté de soutenir et non pas de « casser » les acteurs associatifs de notre commune.

Heureusement, les choses changent. La poudre aux yeux de la communication municipale commence à se dissiper.

Des parents, des usagers se sont mobilisés pour défendre La Poste, pour critiquer la « casse » de Famille Rurale, pour s'opposer au départ de la pharmacie du centre bourg, pour refuser les tarifs prohibitifs que la municipalité veut imposer aux familles qui fréquentent l'école publique.

Grâce à cette mobilisation citoyenne, demain pourra être différent d'aujourd'hui

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2010

N'hésitez pas à nous contacter et à consulter notre site : <http://entre2guiers.over-blog.com>